

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2016**

**Délibération**  
n° 2016.09.241

**Financement des  
actions de soutien et  
de partenariat de tout  
ou partie des  
structures porteuses  
du club sportif  
Soyaux Angoulême  
XV Charente (SA XV)**

**LE QUINZE SEPTEMBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 septembre 2016**

**Secrétaire de séance** : Véronique DE MAILLARD

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernadette FAVE à Patrick BOURGOIN, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Nicole GUIRADO à Annette FEUILLADE-MASSON, Elisabeth LASBUGUES à Véronique ARLOT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Excusé(s)** :

Isabelle FOSTAN, Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Olivier RIVIERE

**Absent(s)** :

Catherine DEBOEVERE, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUIRADO, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Bernard RIVALLEAU, Philippe VERGNAUD

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016**

**DELIBERATION  
N° 2016.09.241**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE  
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**FINANCEMENT DES ACTIONS DE SOUTIEN ET DE PARTENARIAT DE TOUT OU PARTIE  
DES STRUCTURES PORTEUSES DU CLUB SPORTIF SOYAUX ANGOULEME XV  
CHARENTE (SA XV)**

Le club sportif SA XV évolue désormais en championnat de France de rugby Pro D2.

De ce fait, par un courrier en date du 6 juin 2016, le club sollicite le soutien de GrandAngoulême afin de mener à bien des missions d'intérêt général notamment des actions de formation.

Il souhaite à ce titre le versement d'une subvention d'un montant de 300 000 € pour la saison sportive 2016/2017.

Le Club propose également de réaliser des actions de communication en faveur de GrandAngoulême.

Par son évolution en championnat de ProD2, le SA XV participe effectivement activement à l'identité et l'attractivité de GrandAngoulême, favorise son développement économique ainsi que la cohésion et l'intégration sociales.

En effet, les activités et la présence du SA XV à un niveau professionnel de compétition constituent :

- un climat d'attractivité et de développement économique incontestable compte tenu du rayonnement externe que cette ascension va procurer à notre territoire et de l'engouement interne qu'elle produit depuis des années à Angoulême et son agglomération,
- un véritable outil de développement économique en étant un lieu de rencontres et de dynamisme qui réunit de nombreuses entreprises (400 environ) de toutes tailles dont les trois quarts sont originaires de l'agglomération et fédèrent un réseau de partenariat et de synergie favorable au développement local et régional,
- un facteur majeur de cohésion avec une forte fréquentation favorisant l'identité communautaire,
- un intérêt d'insertion, de cohésion sociale et de formation par son centre de formation et les actions pédagogiques en lien avec les établissements scolaires de l'agglomération,
- un intérêt pour l'identité et l'image du territoire au travers des opérations de communication de portée communautaire, régionale et nationale. À ce titre, l'ensemble des rencontres sera retransmise à la télévision et le championnat de PRO D2 connaît une couverture média importante (internet, presse),

En conséquence, au vu de l'intérêt communautaire que présentent les activités et l'évolution en Pro D2 du SA XV et compte tenu de la demande du club, il est proposé d'inscrire au budget 2016 la somme de 120 000 €, au titre des actions de soutien et de partenariat qui seront mise en œuvre entre GrandAngoulême et le SA XV pour la saison sportive 2016/2017.

Conformément aux obligations légales dans ce domaine, ces actions seront précisément définies, tant dans leur objet que dans leur montant, par voie de délibération et feront l'objet d'une contractualisation entre GA et tout ou partie des structures juridiques porteuses du club de rugby.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 8 septembre 2016,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 8 septembre 2016,

**Je vous propose :**

**D'INSCRIRE** au budget 2016 la somme de 120 000 € en vue du financement des actions de soutien et de partenariat mises en œuvre entre GrandAngoulême et tout ou partie des structures porteuses du SA XV pour la saison sportive 2016/2017.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
(1 abstention),  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>20 septembre 2016</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>20 septembre 2016</b>